

Vous trouverez dans le tableau synthétique ci-dessous les différentes caractéristiques des formes juridiques possibles pour se lancer à son compte :

QUELLE FORME JURIDIQUE CHOISIR ?

	Seul			A plusieurs			
	Société de personnes		Société par actions	Société de personnes		Société par actions	
	Entreprise Individuelle	EURL SARLU	SASU	SARL	SNC	SA	SAS
Capital social minimum	Pas de capital	1 €	1 €	1 €	1 €	37 000 €	1 €
Apports en capital	-	Numéraire, Nature, Industrie	Numéraire, Nature, industrie	Numéraire, Nature, Industrie	Numéraire, Nature, Industrie	Numéraire, Nature	Numéraire, Nature, industrie
Nombre d'associés	1	1	1	De 2 à 100 maximum	2 au minimum - Pas de maximum	2 au minimum - Pas de maximum	2 actionnaires au minimum - Pas de maximum
Qualité des associés	Personne physique	Personne physique ou morale	Personne physique ou morale. Actionnaire	Personne physique ou morale	Personne physique ou morale. Tous les associés sont commerçants	Personne physique ou morale. Actionnaires	Personne physique ou morale. Actionnaires
Responsabilité	Totale et illimitée sur les biens personnels	Limitée aux apports	Limitée aux apports	Limitée aux apports	Illimitée. Les associés répondent personnellement et solidairement aux dettes de la société	Limitée aux apports	Limitée aux apports
Organes de décision	Entrepreneur Individuel	Gérant Personne physique	Président	Gérant Personne Physique	Tous les associés sont gérants. Un seul gérant peut être désigné soit dans les statuts soit dans une décision des associés	2 formes de SA : SA classique : Conseil d'administration, présidé par le président, le directeur général et les directeurs généraux délégués. SA dualiste : Directoire, présidé par le président du directoire + Conseil de surveillance Assemblée générale des actionnaires	Président (unique) Personne morale ou physique Autres organes peuvent être prévus par les statuts

	Entreprise Individuelle	EURL	SASU	SARL	SNC	SA	SAS
Régime social	Travailleur non salarié	Travailleur non salarié	Président, personne physique : assimilé à un salarié	Gérant non associé : assimilé à un salarié Gérant minoritaire : assimilé à un salarié Gérant majoritaire : travailleur non salarié TNS	Gérant non associé : assimilé à un salarié. Gérant associé : commerçant, assimilé à un travailleur non salarié.	Président et directeurs généraux assimilés à un salarié	Président, personne physique : assimilé à un salarié
Commissaire aux comptes	Non	Non	Non, sauf si la SAS contrôle une ou plusieurs sociétés, ou est contrôlée par une ou plusieurs sociétés et 2 des 3 seuils suivants sont dépassés : 200 000 € de chiffre d'affaires HT / 1 000 000 € au total du bilan / 20 salariés	Non, sauf si 2 des 3 seuils suivants sont dépassés : 3,1 millions d'euros de chiffre d'affaires HT / 1,55 million d'euros au total du bilan / 50 salariés	Non, sauf si 2 des 3 seuils suivants sont dépassés : 3,1 millions d'euros de chiffre d'affaires HT / 1,55 million d'euros au total du bilan / 50 salariés en moyenne	Obligatoire	Non, sauf si la SAS contrôle une ou plusieurs sociétés, ou est contrôlée par une ou plusieurs sociétés et 2 des 3 seuils suivants sont dépassés : 200 000 € de chiffre d'affaires HT / 1 000 000 € au total du bilan / 20 salariés
Régime fiscal	IR (BIC ou BNC)	IR (BIC ou BNC) avec possibilité d'option pour l'IS	IS ou IR	IS ou IR (certains cas)	IR (BIC ou BNC) avec possibilité d'option pour l'IS	IS ou IR	IS ou IR
Introduction en bourse	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
BSA	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Stock-options							
Emission d'obligations	Non	Oui (placement privé)	Oui	Oui (placement privé)	Non	Oui	Oui